

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Delattre, 3 juin 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (220r, 221r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Delattre, 3 juin 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51227>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 juin 1883](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Delattre, Eugène \(1830-1898\)](#)
Lieu de destination 15, boulevard Saint-Michel, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception de la proposition de loi de Delattre et le remercie pour l'attention qu'il a portée à sa brochure *Mutualité nationale*. Il lui explique que sa proposition de loi contre la misère concerne les récidivistes « puisqu'elle a pour but d'éteindre la misère qui si souvent engendre le crime ». Il lui envoie un deuxième exemplaire de *Mutualité nationale* en lui promettant de lui en envoyer d'autres exemplaires et aussi son livre *Le gouvernement...* s'il trouvait des personnes intéressées. Il l'assure qu'il le verrait avec plaisir au Familistère avec des collègues députés pour discuter de réformes sociales.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Livres](#), [Réformes](#), [Visite au Familistère](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés*, Paris, Guillaumin, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Jeudi 27 Juin 1863

Monseigneur Delattre

Je reçois à l'instant votre
lettre et l'exemplaire de la
proposition de loi que vous
me faites le plaisir de
m'adresser, de dont je vous
remercie.

Je suis heureux qu'un
esprit comme le vôtre ait
accordé attention à ma
proposition, car il y a là
une idée qui peut devenir
un levier social formidable
pour le progrès ~~social~~.

Monseigneur Delattre

Sur ce qui touche la ques-
tion des séminaristes, une
proposition s'y rattache d'une
façon intime, puisqu'elle a
pour but d'assurer la
misère qui si souvent exige de
le crime.

Je m'empresse de vous
adresser, par ce courrier,
le deuxième exemplaire de
"Moralité maternelle" que
vous me faites l'honneur
de me demander. Si l'occa-
sion se présente pour
vous d'en remettre un
bonnes mains quelques
semaines, je vous les

envirais avec le plus
grand plaisir. Je pourrais
m'avis de joindre mon
volume "Le Gouvernement"
Dont le brouillon en
question est retraite si la
cite brachem... éveillait
en vous aussi l'intérêt
pour que nous puissions
prendre le temps de lire
l'ouvrage au complet.

Je vous verrais certainement à Guise avec le
plus grande satisfaction,
vous et ceux de vos collè-
gues qui consentiraient à
vous accompagner.

Non seulement je serais
tout disposé à causer ici
réprimés souhaité, mais je
le ferai même à Paris,
si, à un moment donné,
des députés jugeraient à
propos de m'y appeler.

Veuillez agréer, cher
député, l'assurance de
tout mon dévouement

Georges